

# 550 animateurs pour les écoles marseillaises

La Provence



## **Organisée hier, la journée de recrutement des animateurs périscolaires a attiré des candidats très divers**

Après deux années de cafouillage -calage au démarrage, polémique sur les horaires, retard de paiement des associations engagées, mise en cause des compétences, voire dérives de certains animateurs, faiblesse de certains projets pédagogiques...- les temps d'activités périscolaires (TAP) seront-ils enfin mieux organisés à Marseille ? Réponse à la rentrée de septembre, lorsque les animateurs qui vont assurer ces activités auront été choisis et embauchés.

Et c'était justement hier la première grande session de recrutement, à l'agence Pôle emploi de Pont-de-Vivoux, spécialisée dans les services à la personne, où les associations prestataires de la Ville (Léo Lagrande, UCPA, Synergie, etc...) ont reçu des centaines de candidats. 450 emplois étaient à pourvoir dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, 100 autres pour des services de garde d'enfants.

## **Des candidats de tous âges**

Signe encourageant pour la future mise en place des TAP : la journée était, il faut le souligner, réglée comme du papier à musique dans les locaux spacieux et idéalement climatisés de l'avenue Mireille-Lauze ! Après une mini-session d'information et un questionnaire, les candidats étaient accueillis dans des boxes de recrutement. Droit au but. "7 employeurs du milieu associatif ont envoyé 20 recruteurs pour étudier chaque candidat au cas par cas", explique Élisabeth Moreau, directrice de l'agence Pôle emploi, qui a mobilisé de son côté la quasi-totalité de ses conseillers pour préparer au mieux cette journée à laquelle 5 200 demandeurs d'emplois répondant aux profils recherchés ont été conviés.

De nombreux autres postulants sont venus d'eux-mêmes. Au total : pas moins de 380 candidats avaient été accueillis à la mi-journée. "Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas seulement de jeunes, ni d'étudiants. Il y a des gens de tous âges, et de plus en plus d'hommes qui sont intéressés par ces postes", observe Élisabeth Moreau.

Si les titulaires du Bafa sont évidemment prioritairement recherchés, ce diplôme d'animation peut être proposé par le futur employeur. Les candidats qui ont une expérience ou un diplôme dans le domaine de la petite enfance (titulaires du CAP Petite enfance notamment) sont également les bienvenus. Les postes, en CDD, varient de 8 h à 24 h par semaine. "Il s'agit plutôt d'un complément d'autre activité, qui permet aussi d'accéder à un tremplin vers une formation", explique la directrice de l'agence Pôle emploi.

**Sophie Manelli**